

STAGE M17-20

DU CENTRE DEPARTEMENTAL D'ENTRAINEMENT

Le Comité Drôme Ardèche de **Volley Ball** vous informe qu'un stage du Centre Départemental d'Entraînement sera organisé pendant les vacances scolaires. Ce stage a pour but d'offrir la possibilité à votre enfant de se perfectionner en volley-ball, qu'il soit débutant ou confirmé.

L'inscription se fait en fonction de l'ordre d'arrivée des dossiers.

Rappel : pour pouvoir participer aux stages départementaux, votre enfant doit être licencié à la FFVB ou UNSS

Ce stage aura lieu **du lundi 09 avril au mardi 10 avril 2018**

Le stage se déroulera à CHATEAUNEUF-DE-GALAURE au gymnase Municipal.

Les enfants seront logés et prendront les repas au **Lycée des Mandailles à Châteauneuf-de-Galaure**

- Accueil **le lundi 09 avril à 9h30 à l'internat des Mandailles** (l'installation dans les chambres)
- Début des entraînements **10h30**
- Départ le **mardi 10 avril du Gymnase Municipal de Châteauneuf-de-Galaure à 17h**



Numéro de **contact pendant les stages** : **07 67 14 08 73**

Comité Drôme Ardèche de Volley
71 rue Latécoère - Maison des bénévoles du sport - 26000 Valence
T. 04 75 75 47 97 - volley2607@yahoo.fr

STAGE M17-20

DU CENTRE DEPARTEMENTAL D'ENTRAINEMENT

A prévoir :

- Le repas de midi du 1er jour

- Des tenues de sports en **nombre suffisant (3 T-shirts par jour)** et des chaussures de sport propres pour jouer en gymnase. (Débardeur non-accepté. T-shirt obligatoire)
- Un survêtement et des chaussures de sport pour **l'extérieur**
- Une bouteille d'eau (1L minimum) pour les entraînements
- Une petite pharmacie (Strappal, élastoplaste, éventuellement bombe de froid...)
- Un élastique pour s'attacher les cheveux dans le cas de cheveux longs.
- Un duvet.
- Un vêtement de pluie pour les trajets à pied
- Prévoir des jeux pour les temps de repos !

Il est recommandé de ne pas apporter d'objets de valeur.

Remarque :

1. La tenue en dehors des temps d'entraînement sera une tenue de sport, **type survêtement**.
2. Les éducateurs veilleront à ce que les enfants mangent de manière équilibrée lors des repas. (Éviter de donner trop de sucreries à vos enfants pour le stage)
3. Les téléphones portables et tablettes seront ramassés avant l'heure du coucher afin que les jeunes récupèrent. Ils pourront être utilisés lors des temps de pause, hors repas.
4. L'alcool est évidemment interdit.
5. Le tabac est interdit à toute personne mineure. Les personnes majeures auront la possibilité de fumer pendant des temps et dans des zones aménagés.

TARIF

Une participation forfaitaire de **60 euros** est demandée par stagiaire licencié dans un club.

Votre club participe pour un montant de **30 euros**.

Pour un licencié UNSS, la participation sera de **90 euros**.

Ceci comprend notamment :

- Les frais de location : hébergement, réfectoires, gymnase
 - Les frais de restauration : repas, paiement des cuisiniers
 - Les frais d'encadrement : réalisé par des personnes diplômées
- Aides acceptées ANCV, Top'départ.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez nous contacter.

STAGE M17-20

DU CENTRE DEPARTEMENTAL D'ENTRAINEMENT

AUTORISATION PARENTALE

Pour la validation définitive de l'inscription de votre enfant.

Ce dossier doit nous parvenir **complet** au plus tard **le mercredi 28 mars 2018**
(au Comité 26-07 de volley-ball - Maison des Bénévoles du sport - 71 rue Latécoère - 26000 Valence)

Mon enfant (NOM et Prénom) participera au stage du comité.

Paiement de 60€ (ou 90€ si licencié en UNSS). Votre club participe à hauteur de 30€.

Je joins, un chèque de euros à l'ordre du comité volley 26/07 (montant mois les éventuelles aides ANCV, Top'départ : montant des aides = euros)

Fiche sanitaire de liaison (Ci-jointe)

Le comité est susceptible d'utiliser l'image de votre enfant afin de promouvoir l'activité (site internet, photos ...)

Contres indications alimentaires :

Date, nom(s), signature(s) du(des) responsable(s) légal(aux) + email de contact

Email de contact :@.....

IMPORTANT : tout dossier incomplet ou incorrectement rempli, sera refusé et retourné.

La place pourra alors être proposée à un autre enfant. Les désistements ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement total sauf en cas de justification médicale (délivrance d'un certificat médical couvrant l'ensemble de la période du stage). Sans justification médicale, 20€ de frais de dossier seront retenus.

Comité Drôme Ardèche de Volley
71 rue Latécoère - Maison des bénévoles du sport - 26000 Valence
T. 04 75 75 47 97 - volley2607@yahoo.fr